



Conseil Général de Ropraz
P a. Nicolas Chronakis
Rte de la Chapelle 17
1088 Ropraz
Tél. 079 630 87 36

Ropraz, le 1 novembre 2022

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 10 octobre 2022

Il est 20h01, le Président M. Nicolas Chronakis, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis 06/2022 Modification du plan partiel d'affectation Ussières
8. Préavis 07/2022 Sur l'arrêté d'imposition 2023 de la Commune de Ropraz
9. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

22 présent·e·s, 7 excusé·e·s, 3 absent·e·s.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022

Le dernier procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation n'est demandée.

5. Communications du Président du bureau

M. Nicolas Chronakis : Démissions de Nicola Cook et de Annick Gilliéron. Un grand merci à elles pour leurs années d'engagement au sein du conseil général de Ropraz.

Monsieur Gabriel Roch devient suppléant de la commission des finances et Monsieur Yves Flaction devient deuxième membre pour la commission de l'ASIJ.

Diane Baud, secrétaire actuelle du conseil de Ropraz, souhaite se tourner vers d'autres horizons et laisse donc sa place de secrétaire dès lors qu'un-e remplaçant-e aura été trouvé-e. Avis aux motivé-e-s.

Notre sortie du conseil aura lieu le vendredi 18 novembre 2022.

6. Communications de la Municipalité

M. Martin Rod :

Refuge : L'intérieur de la cheminée présente sous le couvert du refuge s'est effondré. Cette dernière a été réparée et sera à nouveau fonctionnelle le 14 octobre 2022.

Colonie : Le bureau d'architecture Metzger Ducrest fait actuellement des relevés du bâtiment. Une première séance a eu lieu afin de discuter du nombre et de la taille des habitations qui seront créées. Il s'agira d'appartements de 3,5 et 4,5 pièces.

PACOM (plan d'affectation communal) : Ce dernier est en mise à l'enquête jusqu'au 14 octobre 2022. Environ 50 personnes ont assisté à la séance d'information concernant ce nouveau plan d'affectation. Durant cette séance, une coquille s'est glissée dans la présentation : les 4,5 mètres sont à mesurer à la corniche et non au faite.

Locaux libres : Il reste un local vide de 70 m² dans le collège et l'ancien local des pompiers sera libre dès le 1^{er} avril 2023.

Madame Jördis Tietje-Girault :

Routes :

Route de Bourg-Dessous : Suite aux remarques de la commission des finances concernant le préavis No 4/22 (réfection d'une partie de la Route de Bourg-Dessous), les bordurettes cassées de rive ont été remplacées et les joints réparés par un paveur, préalablement à la réfection de la chaussée. Les coûts s'élèvent à CHF 2'254.15.

Les travaux sont prévus dès le 20 octobre 2022, durant la première semaine des vacances afin que les transports scolaires ne soient pas affectés par la fermeture de la route qui durera plusieurs jours. Lorsque nous saurons les dates durant lesquelles la route sera fermée, nous les communiquerons via le site de la commune, par le biais de la newsletter et les piliers publics.

La subvention cantonale accordée s'élève à CHF 23'200.- TTC, qui correspond à 41.2 % de CHF 56'268.- (montant subventionnable).

Radars : Pour les mois de juillet, août et septembre, les deux radars montrent un comportement des automobilistes quasi identique aux mois précédents, présenté lors du dernier conseil en juin.

Affaires sociales, APERO (accueil petite enfance réseau Oron) : la direction de l'APERO a demandé à un bureau d'études d'évaluer le futur besoin des places d'accueil de jour des enfants de notre région.

Le bureau présente quelques chiffres qui résument la situation dans la région :

- 89.1 % des enfants ont besoin d'accueil (aucun parent au foyer), comparé à 81% en moyenne cantonale.

- Le besoin effectif est en moyenne de 2.8 jours/semaine (en considérant des taux d'emploi variés).
- Le taux institutionnel est de 67%, donc le besoin institutionnel hebdomadaire moyen est 1.9 jour/enfant.
- Pour le préscolaire, le taux idéal de couverture a été calculé à 41.4 places pour 100 enfants (tous les âges).
- Le taux actuel de couverture est de l'ordre de 22.2% si on inclut les AMF (accueil en milieu familial, variable selon le secteur).
- Pour le parascolaire, le taux idéal de couverture a été calculé à 35.5 places pour 100 enfants.
- Le taux actuel de couverture est de l'ordre de 26.2% si on inclut les AMF.

En conclusion, l'effectif du nombre d'enfants dans le préscolaire et le scolaire tend à se stabiliser. La demande d'accueil est en hausse du fait de l'augmentation des taux d'activité des parents.

Éclairage public : Quelques vieilles têtes de lampadaires cassées, dont une au mercure, seront remplacées par des têtes LED, type Piano, comme au centre du village. La livraison met du temps mais tout a été commandé.

Pour des raisons d'économie d'électricité et de biodiversité, l'éclairage sur le pont de la Corcelette sera complètement éteint entre minuit et 4h00 du matin.

Culture :

Prix littéraire Édouard Rod : Il sera décerné cette année à Julien Burri, habitant de Forel, pour son roman « *Roches tendres* ». La cérémonie se déroulera le 29 octobre 2022 à l'Estrée.

Estrée : L'exposition actuelle à l'Estrée « Lire l'invisible » montre des œuvres de Marie-Claire Meier et d'Alain Pittet et se terminera le 30 octobre 2022. Une conférence sur « *Une brève histoire du papier chiffon* » de M. Pittet accompagnera l'exposition le 23 octobre 2022 à 17h.

Plan Climat : Pour bien préparer notre plan climat avec la participation des habitant-e-s de notre commune, nous allons envoyer un tout-ménage d'ici fin octobre 2022 pour demander à la population de collaborer avec la municipalité et notre mandataire. Un sondage vous sera transmis par le biais de ce tout-ménage via un QR code. Le but de ce sondage est de connaître les attentes de la population vis-à-vis des enjeux du changement climatique. Nous vous serions reconnaissant-e-s de participer à ce sondage et d'en parler autour de vous pour inciter le plus d'habitant-e-s possible à y prendre part.

M. Nicolas Chronakis : Par rapport aux radars, à combien de passages correspond le 100% ?

Mme Jördis Tietje-Girault : Le nombre de véhicules estimé par jour est de 236 pour la route de la Chapelle et d'environ 96 véhicules pour la route de Bourg-Dessous.

M. Jérôme Porchet :

Cimetière : Madame Andrée Rod est décédée le 3 août 2022 à l'EMS Praz Joret. Ses cendres ont été mises au cimetière de Ropraz.

Cultes : La fête de paroisse a eu lieu les 1^{er} et 2 octobre 2022. La vente a eu lieu le samedi au Collège Gustave Roud à Carrouge et le culte suivi d'un repas a eu lieu le dimanche à Mézières.

Déchets :

SATOM : Le 26 et 27 août 2022, la SATOM a célébré ses 50 ans. Le vendredi était réservé aux autorités et le samedi au public. Environ 3'500 personnes sont venues le samedi.

Déchetterie de Ropraz : La mise à l'enquête pour la déchetterie est terminée. Il n'y a pas eu d'opposition mais deux exigences du canton : Remettre en ordre la limite de l'aire forestière côté sud et effectuer des analyses – par un bureau d'études - concernant la pollution, la déchetterie étant classée en site pollué. Pour ces raisons, les travaux ne pourront pas être faits en même temps que la route. La Municipalité va tout faire pour que les frais supplémentaires tiennent dans l'enveloppe du préavis.

Le 12 novembre 2022 aura lieu la soupe à la courge à la déchetterie.

La Benne compactante a été commandée.

Écoles :

Rentrée scolaire 2022-2023 : 73 élèves de Ropraz sont enclasse-e-s dans l'EPS du Jorat : 55 en primaire et 18 en secondaire.

ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) : Le dernier conseil intercommunal a eu lieu le 25 septembre 2022 à Vulliens. Durant ce conseil, le préavis n°03/22 concernant le budget 2023 a été présenté et accepté.

Dans les chiffres clés, les charges incluent pour la première fois l'amortissement du Collège Gustave Roud, ce qui impacte fortement le budget mais cela était prévu.

Charges totales : CHF 9'717'760,00

Revenus : CHF 675'760,00

Montant à la charge des communes : CHF 9'042'000,00

Cela représente pour Ropraz : CHF 372'740,77 soit CHF 59'150.00 de plus que le budget 2022.

Coût moyen de l'élève selon budget 2023 : ASIJ : CHF 5'131.67 et pour Ropraz : CHF 4'840,79.

Si globalement les transports se sont bien passés lors de la rentrée scolaire, il y a un souci avec la ligne de bus qui dessert Vulliens et Ropraz. A Vulliens, les élèves ont moins d'une heure entre les bus à la pause de midi et pour Ropraz ils n'arrivent pas à l'école à l'heure. Une solution a été trouvée mais comme cela nécessite la refonte des horaires pour plus de 100 élèves le nouvel horaire entrera en fonction après les vacances d'automne. Les enfants concerné-e-s recevront, durant les vacances, le nouvel horaire. Le temps entre les deux bus à midi sera réduit de 15 minutes pour les enfants de Ropraz.

M. Gabriel Liechti : Concernant la déchetterie, vont-il-elle-s faire des carottages ? M. Jérôme Porchet : Oui, le canton demande de faire 3 carottages à trois points différents. M. Gabriel Liechti : Que vont-il-elle-s faire si tout à coup il y a une pollution ? M. Jérôme Porchet : La pollution n'est pas à craindre dans ce qu'il y a dedans, l'important est de savoir comment éliminer ces déchets. Le but est de savoir comment cela est pollué. En fonction de ce qui est trouvé, la filière d'élimination des déchets peut être différente. M. Gabriel Liechti : Le but n'est donc pas de dépolluer la déchetterie ? M. Jérôme Porchet : Non, le but est vraiment de se concentrer sur l'élimination des déchets.

M. Jean-Daniel Savary : Dans le même ordre d'idée, on sait que c'est une décharge à ciel ouvert depuis plus de 60 ans. Il faut s'attendre à trouver plusieurs choses, il ne faut peut-être pas creuser

trop profond. **M. Jérôme Porchet** : Je rejoins cette idée. Mais nous n'avons pas des fouilles profondes. Mais nous allons essayer d'éviter des ennuis.

Monsieur Daniel Henry, Syndic :

Excuse M. Stéphane Porchet, absent pour cause de déplacement professionnel. C'est donc M. le Syndic qui nous rapporte les communications concernant les dicastères de **M. Stéphane Porchet** :

Eau : Les sources ont légèrement repris, ce qui nous permet d'augmenter nos ventes d'eau à l'AIEJ et de passer de 120 m³/semaine à 290 m³/semaine. Nous n'avons pas manqué d'eau durant l'été.

Une BH a été renversée à Ussières vers l'entrée de la rte de Berne en face du boudoir. Le responsable a pris la fuite sans nous avertir. Un constat de police a été fait.

Chantier Les Granges Clot Burnat : La profondeur de la fouille et les venues d'eau sauvages en fond de fouille rendent les travaux complexes.

Il a fallu étayer la quasi-totalité du tronçon – allant de la chambre de pompes jusqu'à la propriété de M. Stucki - avec des palplanches. Depuis ce dernier point, il faut creuser moins profond, ce qui devrait faire avancer plus rapidement les travaux.

La BH se trouvant vers M. Savary sera déplacée en limite de propriété vers Mme Hofer.

Communications sur les dicastères de **M. Daniel Henry**:

Forêts : Une coupe de bois a été effectuée vers la porcherie. Cette coupe a présenté une importante présence de bostryches.

EMB (épuration moyenne Broye) : La société CREMO va fermer son site de Lucens. Ceci aura un impact sur la construction de la nouvelle STEP et occasionnera une modification du projet ainsi qu'un retard sur le début des travaux.

Finances : La municipalité est occupée à l'élaboration du budget 2023. Il vous sera présenté au mois de décembre.

7. Préavis 06/2022 Modification du plan partiel d'affectation Ussières

Monsieur Michaël Ramuz nous lit le rapport de la commission ad-hoc. Le rapport et le préavis concordent.

Au vote, le préavis est accepté l'unanimité.

8. Préavis 07/2022 Sur l'arrêté d'imposition 2023 de la Commune de Ropraz

Monsieur Olivier Lengwiler nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent.

M. Boris Chappuis : Que se passe-t-il si l'arrêté n'est pas accepté ce soir ? **M. Nicolas Chronakis** : C'est un statut quo. Le taux restera le même que l'année précédente, c'est-à-dire à 77,5.

Au vote, le préavis est accepté l'unanimité.

9. Divers et propositions individuelles

M. Gabriel Liechti : Serait-il possible de faire les futurs conseils le jour de l'ouverture du bistrot.

M. Daniel Henry : Nous réfléchissons à cela mais il est vrai que les lundis soirs sont arrangeants pour la municipalité car c'est ce soir-là que nous faisons nos réunions.

M. Gabriel Roch : Il est dommage que le drapeau présentant les armoiries de Ropraz soit en chiffon dans la vitrine. M. Jérôme Porchet : En effet, cela va être rectifié rapidement.

M. Daniel Henry : Merci aux conseiller-ère-s pour l'approbation des deux préavis présentés ce soir.

Un grand merci – au nom de la municipalité - à notre secrétaire, Diane Baud pour la bonne collaboration.

Un grand merci au bureau du Conseil pour l'organisation de la sortie du 18 novembre 2022 à laquelle mes collègues et moi-même prendront part avec plaisir.

La soupe à la courge aura lieu le 12 novembre 2022.

La fête villageoise se déroulera le 12 décembre 2022.

La journée des comptes aura lieu le 20 décembre 2022.

Le bureau communal sera fermé du 22 décembre 2022 au 9 janvier 2023.

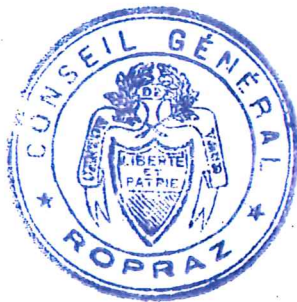
M. Simon Gilliéron : Quand aura lieu le prochain conseil ? M. Nicolas Chronakis : Le 5 décembre 2022 à 20h00.

Il est 20h46, le Président lève la séance.

Le Président :



Nicolas Chronakis



La Secrétaire :



Diane Baud